



Secrétariat de la
Convention sur la diversité biologique



Discours de

M. AHMED DJOGHLAF

**SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE**

A l'occasion de la

JOURNEE BIODIVERSITE & ENTREPRISES

de

L'EUROPEAN PLATFORM FOR BIODIVERSITY RESEARCH STRATEGY

**Le 18 novembre 2008
Paris, France**



ONE NATURE · ONE WORLD · OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél : +1 514 288 2220
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int

Ministre Borloo, Monsieur Tack, Monsieur Delay, Mesdames et Messieurs,

La semaine dernière, le Groupe des 20 s'est réuni à Washington pour adopter une position concertée afin de faire face à la crise financière qui ébranle les fondements même du système financier international. Une autre crise beaucoup plus grave se dessine à l'horizon et menace les fondements même de la vie sur Terre. La perte inégalée de la diversité biologique nous interpelle individuellement et collectivement. Elle exige une mobilisation à tous les niveaux et un changement de paradigme dans la relation entre l'homme et son environnement.

À Bonn, en mai dernier, M. Pavan Sukhdev, Président du groupe d'études sur «*L'économie des écosystèmes et de la biodiversité*», a démontré avec force détails que l'approche économique qui prévaut actuellement est défectueuse. Elle ignore la valeur exceptionnelle de la biodiversité et des services écosystémiques. En effet, l'étude estime que le coût de la perte de biodiversité sera d'environ 3 trillions de dollars. En guise de comparaison, l'industrie automobile ne rapporte que 1.9 trillion, la Technologie de l'information seulement 0.95 trillion et l'acier seulement 0.6 trillion.

Le rapport *Planète vivante 2008*, publié il y a quelques jours par le Fonds mondial pour la nature, souligne que la communauté mondiale consomme les ressources naturelles beaucoup plus vite que leur reconstitution. Les populations d'espèces terrestres tropicales semblent avoir diminué de 46 pour cent. Le rapport a également confirmé que l'empreinte totale de l'humanité a dépassé de 25 pour cent la capacité productive de la biosphère. Ainsi, au cours du siècle dernier le taux d'extinction d'espèces aurait été multiplié par 1000. Selon l'Union mondiale pour la nature, un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers des amphibiens et 70 pour cent des plantes sont en péril. Cette perte inédite est maintenant aggravée par les changements climatiques. Les impacts sur les fonctions naturelles de notre planète n'ont jamais été, depuis l'apparition de l'homme sur Terre, aussi destructeurs que durant le demi-siècle écoulé, entraînant ainsi un appauvrissement inégalé de la biodiversité. Dans la préface de ce rapport, James Leape, Directeur général du Fonds mondial pour la nature écrit: «*Tout comme des dépenses inconsidérées sont à l'origine de la récession, la consommation excessive de l'Homme épuise les ressources naturelles à un point tel que nous mettons en danger notre prospérité future.* »

Tant que les valeurs de la biodiversité et de l'environnement ne seront pas reconnues par le marché conventionnel, la perte de biodiversité et les problèmes environnementaux ne seront pas résolus. Il est donc temps de réviser nos priorités et de nous assurer que les vraies valeurs du monde naturel et des ressources y sont incorporées.

Atteindre cet objectif demande l'engagement de tous les secteurs et de tous les intervenants. Je me réjouis donc des perspectives de collaboration qui se dessinent entre le Secrétariat et la Fondation française pour la recherche sur la biodiversité (FRB)— une organisation instaurée par le Grenelle de l'environnement— qui œuvre depuis huit mois à établir un partenariat durable entre des organismes publics de recherche, des associations environnementales, des entreprises et des gestionnaires d'espaces et de ressources biologiques.

Je félicite les efforts de la France au niveau de la convocation du Grenelle de l'environnement— elle a bien compris que le temps des changements et de l'action est arrivé et que cela doit impliquer tous les intervenants. Ce processus participatif, qui a mené à l'instauration de la FRB, est, du point de vue du SCBD, un exemple extrêmement prometteur qui pourrait être reproduit dans d'autres pays Parties à la Convention. La création de structures de ce type représente en effet, pour le SCBD, une opportunité unique d'améliorer le processus de mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique.

Les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui nécessitent la coordination des efforts de tous les acteurs en France, en Europe, et certainement à travers le monde. La réussite des objectifs de la Convention sur la diversité biologique dépend de la diffusion des connaissances sur la perte de biodiversité et sur les impacts que cette perte entraîne. Notre collaboration avec la FRB viendra à l'appui d'un tel objectif et ce, au moment même où la communauté internationale s'apprête à célébrer, en 2010, l'Année internationale

de la diversité biologique. Cet événement inédit coïncidera également avec la convocation d'un segment de haut niveau de la 65^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la tenue à Nagoya, au Japon de la dixième Conférence des Parties contractantes de la Convention sur la diversité biologique.

La réunion de Nagoya aura donc à faire le point sur ce qui a été accompli ou non dans la réalisation de l'objectif de Johannesburg adopté par 110 Chefs d'Etat et de Gouvernement visant à réduire de façon substantielle la perte de biodiversité en 2010 et à tracer le chemin qui reste à parcourir.

Il est de ce fait à souligner que le Groupe des huit pays les plus industrialisés a décidé d'inscrire, et ce pour la première fois, la question de la diversité biologique au programme du sommet de Heiligendamm qui s'est tenu en juin 2007. Le Sommet a pris note de l'initiative de Postdam pour la réalisation de l'objectif de 2010 entre le G8 et le Groupe des 5 pays émergents. Le sommet du G8 qui s'est tenu en juillet dernier à Hokkaido a adopté, pour la première fois, un plan d'action pour la biodiversité. L'Appel de Kobe pour agir en faveur de la biodiversité est un engagement fort du G8. Il revêt d'une importance d'autant plus particulière qu'il inclut les États-Unis d'Amérique qui, je l'espère, pourront bientôt se joindre à la grande famille de la biodiversité.

En effet la réalisation de l'objectif de Johannesburg est d'une importance stratégique indéniable qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs et partenaires y compris la communauté scientifique. C'est pour cela que les 5 000 participants à la conférence de Bonn ont appelé à la convocation d'une conférence (décision IX/15), sous les auspices du PNUE, afin d'étudier une interface scientifique-politique internationale efficace sur la diversité biologique, les services fournis par les écosystèmes et le bien-être humain. Le secrétariat se réjouit des résultats de la conférence IPES qui s'est tenue au début de ce mois à Kuala Lumpur organisée par le Programme des Nations pour l'Environnement qui a réuni les représentants de 96 pays et de nombreux experts. Cette question sera également à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'administration du PNUE prévue en février prochain à Nairobi. En effet, plus que jamais la mobilisation de la communauté scientifique est requise en vue de faire face au défi de la perte inédite de biodiversité aggravée par les changements climatiques.

Je tiens aussi à vous féliciter, M. le Ministre d'Etat, d'avoir pris l'initiative de convoquer, en juillet dernier, en tant que président de l'Union européenne, à Saint Denis de la Réunion, une conférence sur les stratégies de l'UE afin de faire face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité. Le message adopté par les participants souligne les liens indivisibles entre le climat et la biodiversité ainsi que l'importance pour tous les membres de l'UE de se joindre aux initiatives pour réduire les impacts de ces problèmes environnementaux.

Je remercie tous les participants venant de l'« *European Platform for Biodiversity Research Strategy* ». Cette réunion a lieu à un moment très important pour le futur de la vie sur Terre. Votre journée Biodiversité et Entreprises vient à point nommé car la perte de la diversité biologique est au cœur de la problématique du développement durable et au centre de la nouvelle économie verte que le PNUE appelle de tous ses vœux. Je me réjouis donc de l'engagement de plus en plus actif du monde des affaires dans la mise en œuvre des objectifs de la Convention. L'adoption en novembre dernier de la Déclaration de Lisbonne sur la Biodiversité et l'Entreprise européenne en porte témoignage.

Je tiens donc à rendre hommage à l'Union européenne pour son appui constant à la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique et pour ses efforts en vue de démontrer que l'économie verte est l'économie de demain et que demain commence aujourd'hui.

Comme l'a déclaré le Président Sarkozy lors de la conclusion du Grenelle de l'environnement en octobre 2007 : « Il faut avoir le courage de reconnaître que nous ne pouvons plus définir des politiques en ignorant le défi climatique, en ignorant que nous détruisons les conditions de notre survie. »

Merci pour votre aimable attention.